



N°2007/085/MH/CM  
Affaire suivie par : Marylène HOARAU

Saint-Denis, le 3 AOUT 2007

La Directrice par intérim

à

Monsieur Le Préfet de La Réunion  
Cabinet de l'Etat Major de Zone et de  
Protection Civile de l'Océan Indien  
Préfecture de La Réunion  
Place du Barachois  
97405 SAINT DENIS CEDEX

Vos réf. : 0542

Objet : Compétition sportive course de montagne « La Trois Bassinoise »

Monsieur Le Préfet,

J'accuse réception de votre pli du 25 juin dernier par lequel vous me retransmettez le dossier de demande d'autorisation, déposé par l'association Jeunesse Sportive de Trois Bassins (JSTB), concernant l'organisation d'une manifestation sportive sur le territoire le Parc national de La Réunion.

Après étude de ces pièces, il apparaît que l'organisateur a pris en compte les préoccupations environnementales. Notamment, le bulletin d'inscription figurant dans le dossier informe de la disqualification de tout concurrent surpris en train de jeter des détritux ; de plus, la course se déroulera uniquement sur des chemins et pistes existants.

Bien que ce dossier n'ait pu être examiné dans les délais par les instances de notre établissement, j'émetts un avis favorable au déroulement de cette manifestation.

Veillez agréer, Monsieur Le Préfet, mes salutations les meilleures.

La Directrice par intérim,

  
Marylène HOARAU